

PERMIS DE FORMER FORMATION INITIALE

Thème: Permis de Former
Formacode : 42785



Objectifs

A la fin de la formation, le stagiaire saura :

- Participer à l'information, l'orientation et l'articulation du parcours de formation professionnelle de l'alternant dans le secteur CHR
- Permettre à l'alternant de tirer profit au maximum de l'alternance
- Créer les conditions d'une intégration professionnelle réussie dans l'entreprise, le métier et plus largement le secteur CHR
- Accompagner l'alternant dans la découverte du métier et dans la construction de son projet professionnel
- Organiser et réaliser le parcours de formation professionnelle de l'alternant en situation de travail
- Contribuer à l'évaluation des acquis professionnels de l'alternant tout au long du parcours de formation
- Appliquer les règles légales et conventionnelles régissant les contrats de formation en alternance dans le secteur CHR

Programme

1. PRESENTATION LIMINAIRE DE LA FORMATION

Accueillir un nouveau salarié dans les meilleures conditions ne s'improvise pas ! Dans les entreprises de la Branche des hôtels, cafés, restaurants, les tuteurs et maîtres d'apprentissage doivent être titulaires du Permis de former pour accueillir, aider, informer et guider le bénéficiaire pendant toute la durée du contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Cette formation déclenche l'obtention d'une attestation « Permis de former nominative et valable 4 ans.

2. INFORMATION SUR LES PARCOURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAR ALTERNANCE DANS LE SECTEUR CHR

Dans ce module il sera rappelé les devoirs de former du maître d'apprentissage et du tuteur.

3. INTÉGRATION DE L'ALTERNANT À SON NOUVEL ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Dans ce module nous vous ferons comprendre l'importance de préparer l'accueil, l'intégration et l'accompagnement, les notions de disponibilité seront abordées également pendant cette phase.

4. ACCUEIL, ACCOMPAGNEMENT ET ORGANISATION DU PARCOURS DE FORMATION

Dans ce module il vous sera détaillé toutes les étapes de l'accompagnement à l'intégration de l'alternant en entreprise.

5. TRANSMISSION ET ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES EN SITUATION DE TRAVAIL

Ce module met l'accent sur la dimension fondamentale du rôle pédagogique du maître d'apprentissage ou du tuteur. Il rappelle que les conditions d'alternance ne sont pas le fait du hasard mais sont liées à une préparation méthodologique du parcours de formation du jeune accueilli. La dimension alternance entre entreprise et centre de formation prend ici son sens pour aider le jeune à réaliser le travail attendu et atteindre les objectifs de diplôme ou de certification. La prise en compte de ces éléments indispensables favorise la réussite de l'alternant dans ce parcours.

6. INITIATION AU DROIT SOCIAL : LES CONTRATS DE FORMATION EN ALTERNANCE DANS LE SECTEUR CHR

Dans ce module il vous sera expliqué en détail les objectifs, contenus, la réglementation et droits de l'alternant en entreprise.

Public

Salariés des entreprises HCR Dirigeants et salariés encadrant du personnel en formation, en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation

Pré-requis

Aucun

Conditions d'accès

Aucune

Modalités de Formation

Présentiel

Durée

14 heures

Effectif par Session

En Intra : 2 à 12 stagiaires

En Inter: 6 à 12 stagiaires

Lieux de Formation

Ile de France, Nord Ouest, Sud Est

Financement

Financement total ou partiel par la branche professionnelle (AKTO)

Inter: 350€ HT/ stagiaire

Intra: 1350€ HT/jour

Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez une particularité à déclarer, contactez notre référent Handicap au 06.98.18.13.12

Validation

Attestation nominative de formation

Documentation

Livret stagiaire, Protocole, Documents en ligne
Formateurs

Aurelia NAZZARENO
Stéphanie JACLAIN
Stéphane MARTIN
Anastasia BERGO

AFTER ALL – 12 Boulevard de Vincennes – 94120 Fontenay Sous Bois – Tel : 06.98.18.13.12
Siret : 804 281 756 000 28

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 94 08804 94 auprès du préfet de la région IDF
Enregistrement au répertoire ROFHYA sous le n° 11 0376 43 2014

AKTO
L'humain au cœur des services
RESEAU FAFIH



VERSION: 0121-8
MAJ 03/04/2023

PERMIS DE FORMER FORMATION INITIALE

Thème: Permis de Former
Formacode : 42785



Note générale 2022:
97%

Nombre de candidats formés: 78



Atteinte des objectifs: 98%



Outils et matériels pédagogiques:
98%



Support de cours: 97%



Locaux: 94%



Appréciation de l'organisme
de formation: 97%



Note globale: 4,8/5

Méthodes et Moyens Pédagogiques

Nos formateurs proposent un apport théorique et technique par l'interaction permanente entre les participants et le formateur et par la mise en situation des participants

Documentation / Supports pédagogiques:

Documents, supports de formation projetés, exposés théoriques, étude de cas concrets, Quiz en salle. Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Nature des travaux demandés aux participants:

Analyse de cas pratiques, réponses adaptées, réactions

Matériels utilisés:

Salle de formation entièrement équipée, Ordinateur, 1 vidéoprojecteur, 1 paperboard, 1 tableau, Accès Wifi

Dû au Protocole Covid 19, les stagiaires sont priés de s'équiper de leur bloc note et stylo

Modalités d'évaluation des Connaissances

Le stagiaire est évalué tout au long de la formation, par des jeux de rôle, des mise en situation, des cas pratiques et par le biais d'une évaluation écrite en fin de formation sous forme de QCM dont la correction est effectuée à haute voix.

Modalités d'évaluation de l'appréciation des Participants

Chaque stagiaire remplit une évaluation de fin de formation, visant à évaluer son appréciation au regard de la formation, du formateur, du lieu. **Cette évaluation est faite sous forme de questionnaire écrit, récupéré à la fin de la formation.**

Modalités d'inscription

L'inscription se fait sur dossier, elles sont clôturées 7 jours avant le démarrage de la formation. Nous restons à votre disposition pour étudier tout ajout de dernière minute.